

Page: 1/11

Tel.: +49-40-88899-101

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

· Code du produit tesa 60020 (300ml) + 60021 (500ml)

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du

mélange et utilisations

déconseillées · Emploi de la substance / de la

préparation

Colle · 1.3 Producteur/fournisseur :

tesa SE

Hugo-Kirchberg-Str. 1

D-22848 Norderstedt

Allemagne

· Service chargé des renseignements

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité Dr. Dirk Lamm

dirk.lamm@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-2977

Pas d'autres informations importantes disponibles.

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité Dr. Jessica Erwin

jessica.erwin@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, D-22848 Norderstedt

à temps fermés: +49-40-88899-0 òu +49-40-88899-9111

Deutschland:

Giftinformationszentrum-Nord (GIZ-Nord)

Pharmakologisch-toxikologisches Servicezentrum im Zentrum Pharmakologie und

Toxikologie der Universitätsmedizin Göttingen,

Georg-August-Universität, Göttingen Tel: 0551/19240 (24-Stunden erreichbar)

Tel: 0551/383180 (für medizinisches Fachpersonal)

Oesterreich, Wien (Vienna):

Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) Allgemeines KrankenhausWaehringer Geurtel 18-20, Vienna 1090

Telephone: +43 1 40 400 2222 Fax: +43 1 40 400 4225 E-mail: viz@meduniwien.ac.at Web site: www.giftinfo.org

Schweiz, Zurich:

Centre Suisse d'Information Toxicologique (Swiss Toxicological Information Centre) Freiestrasse 16, CH-8032 Zurich Telephone: +41 44 251 66 66

Emergency telephone: +41 44 251 51 51 (145 from within Switzerland and

Liechtenstein) Fax: +41 44 252 88 33 E-mail: info@toxi.ch

Web site: http://www.toxi.ch

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Aerosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)



Page: 2/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

# Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 1)



Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008 · Pictogrammes de danger Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.







GHS02

GHS07 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: naphta léger (pétrole), hydrotraité (Note P)

· Mentions de danger

H315

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut

éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

· Conseils de prudence P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles,

des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source

d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

· Résalttrasdianégratuations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description : Dispersion of natural rubber and resins in the following substances:

2000	Disposition of material resolution in the following substantess.		
· Composants contri	· Composants contribuant aux dangers:		
EINECS: 265-151-9 naphta léger (pétrole), hydrotraité (Note P)		<50%	
	♦ Flam. Liq. 2, H225		
	Asp. Tox. 1, H304		
	Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336		
	V		
CAS: 74-98-6	propane liquefie	<25%	
EINECS: 200-827-9	◆ Flam. Gas 1, H220		
	Press. Gas (Comp.), H280		

(suite page 3)



Page: 3/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

#### Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

	(suite de la	a page 2)
CAS: 75-28-5	isobutane	<25%
EINECS: 200-857-2	♦ Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280	
	butane, pur	<10%
EINECS: 203-448-7	<ul> <li>Flam. Gas 1, H220</li> <li>Acute Tox. 3, H331</li> <li>Press. Gas (Comp.), H280</li> </ul>	

· SVHC exempt de SVHC ou < 0,1 %

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du

contenu not applicable

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· après inhalation : En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. · après contact avec la peau :

· après contact avec les yeux : Rincer avec beaucoup de l'eau en écartant les paupières pendant plusieurs

minutes.

· après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Engourdissement May cause drowsiness.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· 5.1 Movens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par

de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant

de la substance ou du mélange Peut être dégagé en cas d'incendie :

oxydes d'azote (NOx) oxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

produits toxiques n'est pas à exclure

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie · Autres indications Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Empècher l'accès de personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:



Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 4)



Page: 4/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

#### Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 3)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point

3

Assurer une aération suffisante.

• 6.4 Référence à d'autres rubriques Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.



Tenir à l'écart de toute flamme et de source d'étincelles - ne pas fumer.

Attention : le réservoir est sous pression. Tenir à l'abri du rayonnement du soleil et de températures supérieures à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni brûler le réservoir.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage :

Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé. Storage location and storage conditions must comply with the rules for handling and storage of substances and preparations of the WGK 3. Any site-specific regulatory requirements must be fulfilled.

· Indications concernant le stockage

commun:

Non nécessaire

· Autres indications sur les

conditions de stockage : · Classe de stockage :

Conserver le récipient bien fermé. 2B pressurized-gas packages

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

 Indications complémentaires pour l'agencement des installations

**techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

106-97-8 butane, pur

VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

· Indications complémentaires : Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et

d'hygiène: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

(suite page 5)



Page: 5/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

#### Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 4)

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour

animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Après l'accomplissement des traveuax et avant les pauses, laver toujours les

mains.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire : Use breathing filter A2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

use solvent stable gloves.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux :



Lunettes de protection.

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

<ul> <li>9.1 Informations sur les</li> </ul>	propriétés physique	es et chimiques essentielles
--	---------------------	------------------------------

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Aérosol Couleur: jaune clair · Odeur : De type solvanté · Seuil olfactif: Non déterminé. · valeur du pH: Non déterminé.

· Modification d'état

Point de fusion : non déterminé Point d'ébullition : -44 °C (Propan)

· Point d'éclair : <-19 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

· Température d'inflammation : 245 °C

· Température de décomposition : Non déterminé.

· Auto-imflammabilitité : Le produit n'est pas spontanément inflammable.

· Danger d'explosion : Non déterminé.

· Limites d'explosivité :

inférieure : 1 Vol % supérieure : 10,9 Vol % 8.300 hPa · Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité : non déterminée

· Densité relative. Non déterminé.

(suite page 6)



Page: 6/11

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

#### Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 5)

· Densité de vapeur: Non déterminé. · Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: non ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité:

dynamique: Non déterminé. cinématique: Non déterminé.

· Teneur en solvants :

solvants organiques 68,5 %

· 9.2 Autres informations The specified boiling point of -44 °C is the boiling point of propane and it is

nearly equivalent to the initial boiling point of the mixture. For adhesive

applications, this temperature range is not relevant.

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Teneur en substances solides :

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

18.7 %

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique /

conditions à éviter :

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

· 10.4 Conditions à éviter · 10.5 Matières incompatibles:

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux:

Aucune réaction dangereuse connue

Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas · Toxicité aiguë :

remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

naphta léger (pétrole), hydrotraité (Note P)

Oral LD50 2.000 mg/kg (Rat) Dermique LD50 4.000 mg/kg (Rabbit) Inhalatoire LC50/4 h 54 mg/l (Rat)

Effet primaire d'irritation :

· de la peau: Provoque une irritation cutanée.

· des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 7)



Page: 7/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

#### Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 6)

· Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

• Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :
 12.2 Persistance et dégradabilité
 12.3 Potentiel de bioaccumulation
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques :

• **Remarque :** Toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques :
Contient de par sa formule les

métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE :

libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)

Free of Polybrominated Biphenyls (PBBs) and Polybrominated Diphenyl Ethers

(PBDEs) according to RoHS Directive.

· Indications générales : Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe

phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 3 (Classification propre) : très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation,

même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets		
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses	
HP 3	Inflammable	
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires	
HP 5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration	
HP 14	Écotoxique	

· Information supplémentaire sur la

numéro des déchets: Tenez compte, que la déclaration d'une numéro des déchets doit être

conforme aux directives européennes Nos. 2000/532/CE et 75/442/CEE(Catalogue européen des déchets) et spécifique à la branche. La Classification mentionnée ci-dessus n'est qu'une proposition possible.

· Emballages non nettoyés :

• Recommandation : Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.

(suite page 8)



Page: 8/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

## Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 7)

· Produit de nettoyage recommandé : acétate d'éthyle

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numero ONU	
· ADR. IMDG. IATA	UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· IMDG AEROSOLS, MARINE POLLUTANT ·IATA

AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR





· Classe 2 5F Gaz. Étiquette 2.1

· IMDG





· Class 2.1 · Label 2.1

·IATA



· Class 2.1 · Label 2.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· Marquage spécial (ADR):

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour

l'environnement : cyclohexane, naphta léger (pétrole),

hydrotraité (Note P)

· Polluant marin: Oui

> Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.

· Indice Kemler :

· No EMS:

· Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

> SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of

living quarters.

· Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the

(suite page 9)



Page: 9/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

## Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 8)

	(salte de la page c
	appropriate subdivision of class 2.
<ul> <li>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol et au recueil IBC</li> </ul>	e la Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Réglementation de quantités limitées pour ADR et IMO pou emballages jusqu' à 30 Kg (poids total). ID 8000 Consumer commodity (Produit de consommation pour transport aérien de produit finis dans emballages jusqu à 30kg possible (poids total).
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (ÉQ)	Code: E0
. , ,	Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E0
	Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris. · Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES E2 Danger pour l'environnement aquatique

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

**ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les restrictions de

travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

150 t

500 t

· Règlement en cas d'incident : Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
Ш	47,9
NK	35,3

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des

eaux 3): très polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

(suite page 10)



Page: 10/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 9)

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

· Service établissant la fiche

technique:

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité

· Contact : tesa SE: Dr. D. Lamm, Phone: +49-40-88899-2977, Email: dirk.lamm@tesa.com

tesa SE: Dr. A. Koeth, Phone: +49-40-88899-3938, Email: anja.koeth@tesa.com

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods · Acronymes et abréviations:

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1: Gaz inflammables - Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé Flam. Liq. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -Catégorie 2

· \* Données modifiées par rapport à

la version précédente

## Annexe: Scénario d'exposition

 Description des activités/procédés considérés dans le scénario

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité d'exposition

· Conditions d'utilisation

· Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.

Paramètres physiques

· Etat physique Aérosol

· Concentration de la substance dans

le mélange La substance est le composant principal.

· Autres conditions d'utilisation

· Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de

l'environnement Utilisation uniquement sur un sol dur

· Autres conditions d'utilisation avec

influence sur l'exposition des

travailleurs Eviter le contact avec la peau.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

(suite page 11)



Page: 11/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.03.2019 Numéro de version 195 Révision: 13.03.2019

## Nom du produit tesa 60020 60021 Spray Glue PERMANENT

(suite de la page 10)

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

· Autres conditions d'utilisation avec

influence sur l'exposition du

**consommateur** Conserver hors de portée des enfants.

· Autres conditions d'utilisation avec

influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation

consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

· Mesures de gestion des risques

Protection du travailleur
 Mesures de protection

organisationnelles

Mesures techniques de protection

Aucune mesure particulière n'est requise. Prévoir un équipement électrique antidéflagrant. N'utiliser le produit que dans des systèmes fermés.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

· Mesures personnelles de protection Eviter tout contact avec la peau

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la

substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de

perméabilité et de la dégradation.

· Mesures pour la protection du

consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

· Mesures de protection de l'environnement

• Eau
 • Sol
 Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 • Empêcher la pénétration dans le sol.

• Mesures pour l'élimination S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· Procédés d'élimination Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

· Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale

· Estimation de l'exposition

Consommateur
 Guide pour l'utilisateur en aval
 N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR